



Demande d'installation d'un ascenseur

Par **Fieschi Jacques**, le **23/03/2018 à 06:23**

Bonjour, un groupe de copropriétaires minoritaires ont demandé au syndic l'organisation d'une AG extraordinaire pour faire voter l'installation d'un ascenseur (non pas à leurs frais mais au frais de tous les copropriétaires) d'un immeuble ancien. En ont-ils le droit, du fait qu'ils n'aient pas demandé l'accord à l'ensemble du syndicat des copropriétaires, et quelle serait alors la démarche. Merci

Par **HOODIA**, le **23/03/2018 à 06:39**

Le droit de mettre la question à l'ordre du jour avec devis lors d'une AG ordinaire.
L'urgence ici n'est pas de mise pour une AG extraordinaire coûteuse (LR/AR ect....)

Par **janus2fr**, le **23/03/2018 à 07:17**

Bonjour,
Effectivement, ce genre de question se traite en AG ordinaire. Il n'y a pas lieu de convoquer une AG extraordinaire...